

La présente invention concerne un fer à repasser comprenant une chambre de vaporisation et un pulvérisateur.

De nombreux fers à repasser comprennent un réservoir de liquide de repassage qui alimente d'une part une chambre de vaporisation pour projeter de la vapeur par les orifices de la semelle, et d'autre part un pulvérisateur pour pulvériser du liquide directement sur le linge, avant ou après le repassage.

Ce réservoir peut être associé à une ou plusieurs cassettes traversées par l'eau du réservoir ou en contact avec celle-ci. Cette cassette contient par exemple un produit de traitement de l'eau, notamment pour sa déminéralisation. Elle peut aussi libérer dans l'eau par dissolution un produit de traitement du linge (produit amidonneur, produit aseptisant, produit formateur de plis, etc.).

On peut aussi verser dans le réservoir un liquide prétraité.

La plupart des produits de traitement du linge ne supportent pas la température très élevée de la chambre de vaporisation. Ainsi, si une partie du produit est effectivement pulvérisée grâce au pulvérisateur, l'autre partie passe par la chambre de vaporisation dans laquelle le produit est susceptible de se dégrader ou encore de s'accumuler par dépôt, ce qui détériore la chambre de vaporisation.

La présente invention propose un fer à repasser à vapeur permettant la pulvérisation sur le linge d'un produit de traitement sans subir les inconvénients précités et ayant une configuration et un fonctionnement simples.

L'invention propose ainsi un fer à repasser à vapeur comprenant un réservoir de liquide de repassage qui communique avec une chambre de vaporisation et comprenant un pulvérisateur pour répandre du liquide directement sur le linge.

Selon l'invention, le pulvérisateur est associé à un second réservoir indépendant du premier réservoir.

On peut donc remplir chaque réservoir avec un liquide adapté respectivement à la vaporisation et à la pulvérisation.

De la sorte, l'utilisation de la chambre de vaporisation pour faciliter le repassage n'interdit pas la pulvérisation conjointe d'un liquide contenant un produit de traitement ne supportant pas la température de la chambre de vaporisation.

Selon une version avantageuse, l'un au moins des réservoirs est associé à au moins une cassette traversée par le liquide entrant ou sortant de ce réservoir et contenant un produit destiné au traitement du linge ou du linge.

Par exemple, on peut munir le premier réservoir d'une cassette libérant un produit A pour le linge résistant à la température de la chambre de vaporisation et le second réservoir d'une cassette libérant un produit B qui ne supporterait pas une telle tempéra-

ture.

On remplit ensuite chaque réservoir avec le même liquide, par exemple de l'eau.

Ainsi, on vaporise et on pulvérise respectivement des liquides adaptés et de composition différente.

D'autres avantages et caractéristiques de l'invention apparaîtront encore dans la description qui va suivre de modes préférés de réalisation de l'invention.

Aux dessins annexés à titre d'exemples non limitatifs:

- la figure 1 est une vue en coupe en élévation d'un fer à repasser selon un premier mode de réalisation de l'invention;
- la figure 2 est une vue en coupe en élévation d'un fer à repasser selon un deuxième mode de réalisation de l'invention;

Sur chaque figure, on a représenté les éléments du fer à repasser qui sont en rapport direct avec l'invention. Toutes les autres parties du fer ont été hachurées, que celles-ci soient des parties "pleines" ou des organes du fer dont la description n'est pas nécessaire ici.

Description d'un premier mode de réalisation de l'invention

Un premier mode de réalisation de l'invention est présenté sur la figure 1.

De façon connue, le fer à repasser 1 contient un premier réservoir 2 de liquide de repassage présentant un orifice d'alimentation 3 à l'avant du fer. Le réservoir 2 communique avec la chambre de vaporisation 4 via un dispositif de goutte-à-goutte 5 classique.

La chambre de vaporisation 4 comprend une résistance électrique, non représentée, disposée sur la face intérieure de la semelle 6 du fer et permettant d'une part la génération de vapeur et d'autre part le chauffage de la semelle 6. La vapeur s'échappe de la chambre de vaporisation 4 par les orifices 7 de la semelle 6.

Le fer comprend de façon connue un pulvérisateur 8 pour répandre du liquide directement sur le linge, avant ou après le passage du fer.

Selon l'invention, le pulvérisateur 8 est associé à un second réservoir 9, indépendant du premier réservoir 2 associé à la chambre de vaporisation 4.

Le second réservoir 9 est par exemple situé au-dessus du réservoir 2 de façon à être isolé de la chaleur de la chambre de vaporisation.

Le premier réservoir 2 et le second réservoir 9 ne communiquent pas entre eux. Le second réservoir 9 présente un orifice d'alimentation 10.

Comme il est bien connu, le pulvérisateur est alimenté par une pompe 11. Cette pompe plonge dans le réservoir 9 et est actionnée par le bouton de commande 12.

L'un au moins des réservoirs 2 et 9 peut être

configuré de façon à être amovible afin notamment de faciliter son remplissage. Le réservoir est alors placé dans un logement adapté du fer 1 duquel il peut être extrait pour être rempli en liquide de repassage.

Ce premier mode de réalisation est particulièrement adapté à l'utilisation de liquides de repassage prétraités destinés respectivement à la pulvérisation et à la vaporisation.

Le fer 1 est utilisé de la façon suivante.

Avant le repassage, l'utilisateur remplit le premier réservoir 2, au moyen de l'orifice 3, avec un liquide de repassage prétraité supportant la température de la chambre de vaporisation 4, par exemple de l'eau déminéralisée contenant en solution un produit de traitement du linge supportant ladite température.

Par ailleurs, l'utilisateur remplit le second réservoir 9 avec un autre liquide prétraité destiné à être pulvérisé, par exemple de l'eau déminéralisée contenant en solution un produit de traitement du linge (par exemple un produit amidonneur) ne supportant pas la température de la chambre de vaporisation 9.

Le liquide du premier réservoir 2 passe par le dispositif de goutte-à-goutte 5, est vaporisé dans la chambre 4 et est projeté sur le linge durant le repassage au moyen des orifices 7.

Avant ou après le repassage, l'utilisateur actionne la pompe 11 grâce au bouton 12 et projette à volonté du liquide du second réservoir 9 sur le linge, en vue de l'amidonner dans notre exemple.

Description d'un deuxième mode de réalisation de l'invention

Ce deuxième mode est représenté sur la figure 2 sur laquelle les éléments identiques à la figure 1 portent les mêmes références.

Le fer 1 comprend tous les éléments du fer du premier mode de réalisation.

En outre, le premier réservoir 2 est associé à une cassette 13 traversée par le liquide sortant de ce réservoir et entrant dans la chambre de vaporisation 4 via le conduit allongé 20 et le dispositif de goutte-à-goutte 5.

La cassette 13 est disposée à l'arrière du réservoir 2, après le plan incliné 14. Cette cassette est par exemple conforme à celles décrites dans la demande de brevet français 92 05277 au nom de la demanderesse. La configuration en plan incliné est également décrite en détail dans ladite demande.

La cassette 13 contient un produit destiné au traitement du liquide, par exemple un produit déminéralisant ou un produit pour le traitement du linge se dissolvant dans le liquide traversant la cassette 13 et supportant la température de la chambre de vaporisation.

La cassette 13 pourrait également être disposée dans un conduit joignant l'orifice 3 au réservoir 2 de façon à être traversée par le liquide entrant dans le

réservoir 2.

Le second réservoir 9 est également associé à une cassette 15 située au fond de celui-ci, traversée par le liquide sortant de ce réservoir 9 et entrant dans la pompe 11 du pulvérisateur 8.

La cassette 15 pourrait également être disposée dans un conduit joignant l'orifice 10 au réservoir 9 de façon à être traversée par le liquide entrant dans le réservoir 9.

La cassette 15 contient un produit destiné au traitement du liquide ou du linge, se dissolvant dans le liquide et destiné à être pulvérisé avant ou après le repassage. De préférence, il s'agira d'un produit ne supportant pas la température de la chambre de vaporisation 4.

L'utilisation du fer conforme à ce mode de réalisation est analogue à celle du premier mode, à la différence que l'utilisateur peut choisir les produits de traitement contenus respectivement dans les cassettes 13 et 15 de façon à alimenter les réservoirs 2 et 9 avec le même liquide.

Par exemple, la cassette 13 contient un produit A de traitement du linge supportant la température de la chambre de vaporisation et la cassette 15 contient un produit B de traitement du linge ne supportant pas la température de la chambre de vaporisation.

L'utilisateur remplit alors les deux réservoirs avec le même liquide, par exemple avec de l'eau déminéralisée. En traversant la cassette 13, l'eau se charge du produit A et est ensuite vaporisée sur le linge. En traversant la cassette 15, l'eau se charge du produit B et est pulvérisée à volonté par l'utilisateur. L'utilisateur a donc alimenté les deux réservoirs avec le même liquide et néanmoins il vaporise et pulvérise respectivement sur le linge deux produits différents. Au besoin, on pourra disposer plusieurs cassettes dans chaque réservoir, par exemple une cassette de déminéralisation et une cassette libérant un produit de traitement du linge.

De nombreuses modifications et améliorations peuvent bien entendu être apportées à l'invention sans sortir du cadre de celle-ci.

Revendications

1. Fer à repasser à vapeur (1) comprenant un réservoir (2) de liquide de repassage qui communique avec une chambre de vaporisation (4) et comprenant un pulvérisateur (8) pour répandre du liquide directement sur le linge, caractérisé en ce que le pulvérisateur (8) est associé à un second réservoir (9) indépendant du premier réservoir (2) et se trouvant à l'intérieur du corps du fer
2. Fer à repasser conforme à la revendication 1, caractérisé en ce que l'un au moins des réservoirs est associé à au moins une cassette traversée

par le liquide entrant ou sortant de ce réservoir et contenant un produit destiné au traitement du liquide ou du linge.

3. Fer à repasser conforme à l'une des revendications 1 ou 2, caractérisé en ce que l'un au moins des deux réservoirs (2, 9) est amovible. 5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

4

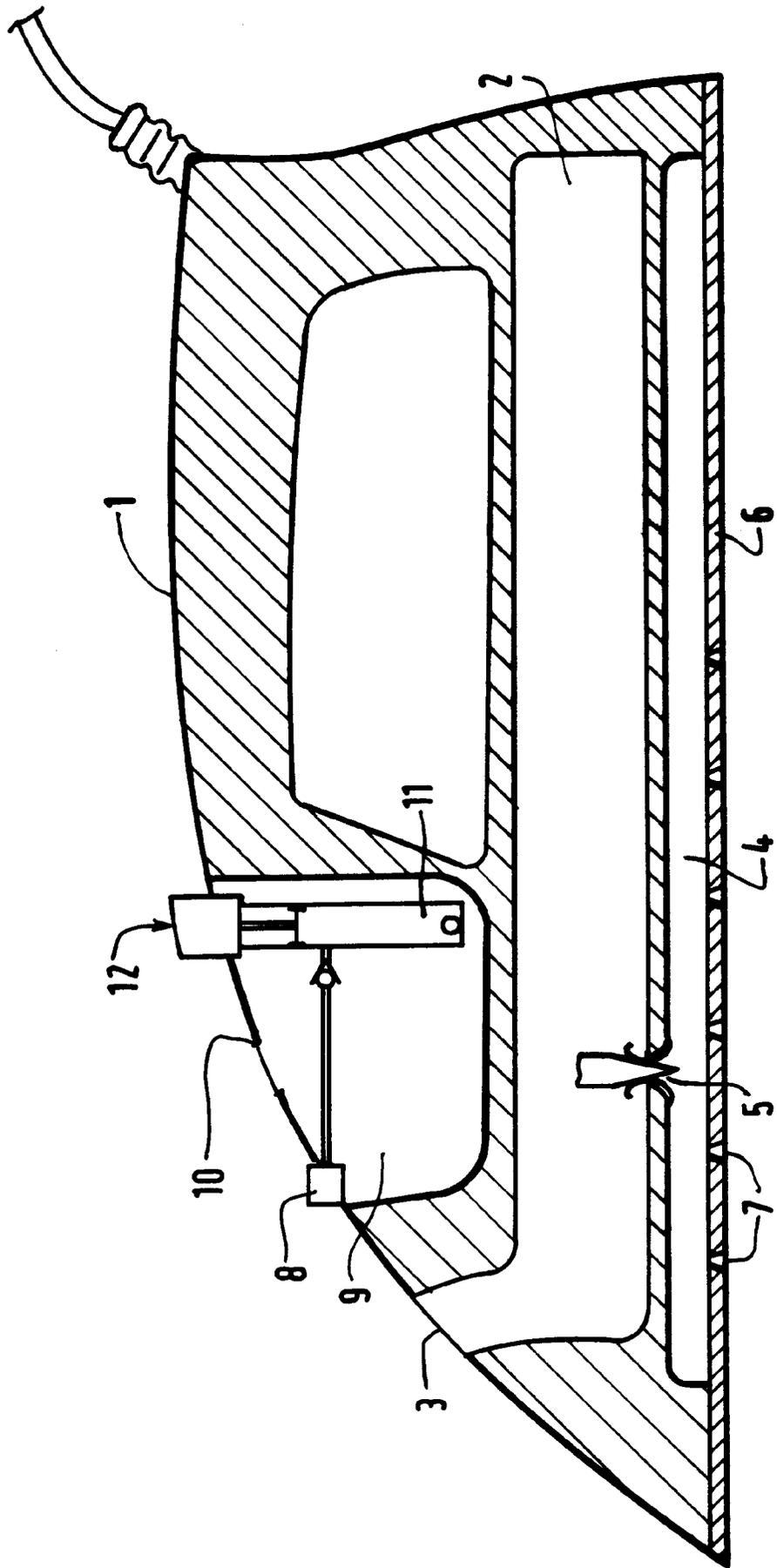


FIG. 1



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande
EP 94 40 1177

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.5)
A	US-A-3 160 969 (M.I. ENSLEY) * colonne 1, ligne 1 - ligne 29; figures * ---	1,3	D06F75/14 D06F75/22
A	FR-A-2 648 485 (SEB S.A.) * revendications; figure 1 * ---	2	
A	GB-A-1 014 399 (N.V. PHILIPS GLOEILAMPENFABRIEKEN) * revendications; figure * -----	2	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.5)
			D06F
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 9 Septembre 1994	Examineur Courier, G
<p>CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES</p> <p>X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire</p> <p>T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande I : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant</p>			

EPO FORM 1503 03.92 (P04C03)